



**Discours de Son Excellence Madame Le Chef de l'Etat de la
Transition à l'occasion de la Journée de Concertation des Forces Vives
de la Nation
Sur le Processus Politique**

Bangui, le 27 décembre 2014

Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la Transition,

Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement de Transition,

Messieurs les Présidents des Institutions de la Transition,

Distingués Participants en vos grades, rangs et qualités,

Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à cette journée de concertation qui s'inscrit dans la ligne politique que j'ai toujours suivie et dont l'importance n'est pas à démontrer pour la vie de notre Nation. Dans le cadre de la méthode de gestion de la Transition, que j'ai mise en place à mon entrée en fonction, j'avais dès le début inscrit l'esprit d'ouverture, de concertation permanente et de consensus et mis un accent particulier sur l'évaluation périodique qui peut nous permettre, à chaque fois, de mesurer le chemin parcouru et d'apporter les correctifs nécessaires pour avancer sûrement.

Six (6) mois après le forum de Brazzaville et dans la perspective de l'organisation du forum national de Bangui, il était indispensable et opportun de procéder à une évaluation de la mise en œuvre de l'agenda politique et institutionnelle de la transition et apprécier le processus du retour définitif de la paix dans notre pays.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez tous, l'agenda politique et institutionnelle de la Transition se décompose en deux grandes activités, à savoir : le processus de réconciliation et de dialogue inclusif et l'organisation des élections présidentielle et législatives devant clôturer la Transition.

La tenue de la rencontre d'aujourd'hui est surtout justifiée par la nécessité pour le gouvernement et tous les dirigeants de la Transition de donner un signal fort au processus de dialogue et de réconciliation nationale en réfléchissant aux orientations pertinentes qui peuvent le guider afin d'éviter des dérapages éventuels. Sur la base du principe de précaution, il nous faut anticiper les obstacles à la réussite du forum national de Bangui en abordant en amont tous les sujets qui sont susceptibles de constituer des blocages.

Parmi ces sujets, il y a bien sûr l'application de l'accord de cessation des hostilités du 23 juillet signé à Brazzaville. Mais il y a aussi les questions de l'organisation des consultations populaires, de la préparation et de la tenue dans les délais requis du forum national de Bangui, de la finalisation de la nouvelle Constitution et celle du processus électoral.

Pour ma part, en arrivant à la tête de la transition, ma conviction était faite sur les dialogues politiques à répétition ces 10 dernières années et qui ont toutes sans exception été un échec aux conséquences que nous connaissons aujourd'hui.

C'est ainsi que ma vision de la réconciliation reposait sur trois piliers essentiels : le dialogue national inclusif au sommet, la justice au milieu et la réconciliation à la base. Cette vision a été constante et je l'ai portée partout, d'Oslo à Malabo en passant par Brazzaville et Bangui.

Aujourd'hui, sous l'impulsion de Malabo, des dynamiques en cours et depuis le 5^{ème} GIC à Addis Abeba, nous avons dû décliner le processus de réconciliation nationale et de Dialogue inclusif, en trois (3) phases :

- Phase I : l'arrêt des violences et l'engagement au dialogue. Cette phase devait démarrer avec la tenue des pourparlers de Brazzaville ;
- Phase II : les consultations populaires à la base dans les 16 préfectures du pays ainsi que dans les camps de réfugiés et des déplacés internes. Les objectifs de ces consultations visaient : la consolidation au niveau local des résultats du forum de Brazzaville, l'identification des problèmes et des priorités pour le dialogue national et la désignation des représentants des populations et des groupes sociaux au niveau local pour la tenue du dialogue national ;

- Phase III : la tenue du forum national de Bangui pour la réconciliation et la reconstruction nationale.

Dans la première étape, nous avons été à Brazzaville où la médiation conduite par Son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo, a permis la signature de l'accord de cessation des hostilités le 23 juillet 2014.

La phase 2 des consultations populaires auraient dû se dérouler du 1^{er} septembre au 15 octobre 2014, selon le plan de travail présenté par le gouvernement à Addis Abbeba le 7 juillet 2014, à la 5^{ème} réunion du Groupe International de Contact sur la RCA.

Ces consultations populaires dans les 16 préfectures sont nécessaires pour aborder l'évaluation profonde de la crise par le peuple qui attend impatiemment de se réapproprier son destin à travers le processus de réconciliation nationale.

Selon le schéma de la stratégie nationale de réconciliation définie avant Brazzaville, la réconciliation à la base sera suivie de la Commission Vérité Justice Réparation Réconciliation.

Tout ce processus a pris du retard du fait de la volatilité de la situation politique et sécuritaire du pays. Pour cette raison, le 22 octobre dernier, devant le Conseil National de Transition, l'idée d'un abandon de cette 2^{ème} phase a été évoquée afin d'aller directement à l'étape du forum de Bangui. Il ne s'agissait pas d'un renoncement à la nécessité de conduire la réconciliation nationale à la base. Il fallait prendre en compte les contraintes de calendrier de la transition et des agendas de nos partenaires.

La mise entre parenthèse des consultations populaires a suscité beaucoup de controverses tant sur le plan intérieur qu'extérieur. Pour concilier l'urgence d'un retour rapide à la légalité constitutionnelle attendue par la communauté internationale et la restauration de la cohésion sociale à la base sollicitée par les populations, les forces vives de la nation et les Autorités de la Transition doivent s'accorder sur un format et un calendrier réalistes de ces consultations populaires nécessaires à une véritable réconciliation nationale.

Lors du dernier GIC-RCA à Bangui, un consensus s'est dégagé pour l'organisation du Forum national au plus en janvier 2015.

C'est pourquoi, un travail doit se faire de façon consensuelle et participative avec l'ensemble des forces vives de la nation et des Partenaires, afin de mettre très rapidement en place l'organe de préparation de ce forum, sous la tutelle du Comité de pilotage du processus politique mis en place après le forum de Brazzaville.

Le travail dévolu à la commission préparatoire mise en place par décret le 2 Décembre dernier, outre la préparation au plan technique du forum, sera de définir le format du forum, les thématiques à débattre et le calendrier de son déroulement. Il est donc fondamental que ce comité préparatoire soit rapidement opérationnel. A cet effet les diverses entités devront indiquer à l'issue de la présente rencontre les noms de leurs représentants devant siéger au sein dudit comité.

Comme j'ai déjà eu à le dire, le forum national ne sera ***pas l'occasion de distribuer des primes à l'impunité à travers une amnistie générale*** en faveur des bourreaux du peuple Centrafricain. La justice nationale fera son travail avec l'appui de la composante judiciaire de la MINUSCA et de la justice internationale pour juger et condamner les auteurs des délits afin de donner aux victimes les raisons de pardonner.

Mesdames et Messieurs,

Nous devons accélérer le processus de sortie de crise dans notre pays. Nous devons résolument avancer sur les questions de sécurité et de justice. En dépit des améliorations enregistrées, la situation sécuritaire reste précaire, ainsi qu'en témoignent les incidents survenus à Bangui au mois d'octobre dernier et ceux survenus dans plusieurs de nos localités ces dernières semaines.

Nous devons redoubler d'efforts sur les questions économiques et financières. La communauté internationale qui nous accompagne attend surtout de nous des signaux forts sur les questions politiques et institutionnelles, notamment en ce qui concerne le processus du dialogue national inclusif.

Il vous souviendra que certains compatriotes avaient exprimé des réticences quant aux conditions d'organisation du forum de Brazzaville. En dépit de cela, j'avais courageusement demandé que nous fassions du forum de Brazzaville une grande opportunité pour notre pays en y allant avec des propositions constructives arrêtées de commun accord. C'est à cet effet que j'avais initié le séminaire préparatoire de Brazzaville auquel presque toutes les forces vives du pays ont pris part et qui a débouché sur les documents de base de ce forum.

Cette initiative a prouvé, s'il en était besoin, que quand les Centrafricains perçoivent un certain nombre d'enjeux pour leur pays, ils sont capables de se mettre ensemble pour travailler à ce qui est utile et important pour celui-ci. Le séminaire préparatoire de Brazzaville a surtout prouvé l'engagement de toute la classe politique et des politico-militaires d'œuvrer au retour de la paix dans notre pays que nous devons tous reconstruire sur de nouvelles bases plus solides. La séance de clôture du forum de

Brazzaville du 23 juillet est encore vivante dans nos mémoires quand tous les participants la main dans la main ont chanté l'hymne national et clamé « plus jamais ça ! ».

La question que nous devons légitimement nous poser aujourd'hui après ce spectacle que nous avons offert au monde entier en direct devant les caméras de télévision est celle de savoir qu'est-ce que nous avons fait de cet accord ?

Si de nombreux Centrafricains ont salué la signature de l'accord de Brazzaville qui a nourri beaucoup d'espoir au sein de notre population, il est vite apparu un certain nombre d'obstacles à son application sur le terrain, notamment en ce qui concerne l'article 4 relatif au regroupement de tous les ex-combattants et éléments armés des groupes signataires et à l'article 8 relatif au Mécanisme de suivi dudit Accord.

La tenue de la présente session est justifiée par la nécessité de réappropriation de l'accord de cessation des hostilités de Brazzaville. L'exercice consistera à en faire une évaluation sans complaisance, d'identifier les facteurs de blocage de son application effective et surtout de déterminer les actions hardies à mettre en œuvre rapidement pour revenir à l'esprit qui a présidé à la signature de cet accord pour que tous les acteurs s'y réengagent en toute responsabilité.

Mesdames et Messieurs,

Il n'est pas superflu de rappeler que l'accord de Brazzaville avait pour signataires les groupes armés, ceux-là mêmes qui se livrent une guerre sans merci et qui prennent le pays et sa population en otage dans la spirale de la violence. Les forces vives de la Nation étaient quant à elles les témoins de l'engagement des groupes armés à cesser les hostilités.

De retour de Brazzaville, le gouvernement et la Communauté Internationale n'ont pas ménagé leurs efforts, à travers la commission de suivi mise en place au sein du comité de pilotage présidé par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition, pour œuvrer à la mise en application dudit accord.

Malheureusement tous ces efforts ont été obérés par les protagonistes de la crise qui n'ont pas toujours respecté leur engagement de cesser les hostilités meurtrières qui endeuillent nos familles, de regrouper leurs hommes sur le terrain, de sensibiliser leur base à cesser les violences contre les innocentes populations, de libérer les axes de circulation, de cesser le pillage des ressources nationales, de cesser de mettre à rude épreuve l'autorité de l'Etat en prélevant l'impôt à la place de l'administration.

Aujourd'hui il est question de trouver les voies et moyens pour donner un contenu solide à cet accord et en même temps redonner du crédit aux acteurs qui l'ont foulé aux pieds. Car, la cessation effective des hostilités est le préalable nécessaire à la mise en

œuvre des autres étapes du processus de réconciliation nationale et de dialogue politique. Comme de nombreux Centrafricains l'ont reconnu, s'il n'y a pas cessation des hostilités, quelle réconciliation nationale et quel dialogue politique seront organisés ?

Mesdames et Messieurs,

Depuis mon avènement à la tête de la transition, j'ai ouvert mes bras dès mon discours d'investiture à tous les groupes armés. Certaines personnalités considérées comme influentes ont répondu à mes invitations à dialoguer, à trouver des solutions, à construire des consensus acceptables par tous. Force est de constater que leur engagement à conduire leur base à désarmer leur cœur et leur esprit n'a jamais été suivi d'effet. Résultat, 11 mois après, il est difficile de savoir où se trouve réellement le centre de légitimité et du consensus des différents groupes agissant sur le terrain. La vie de la Nation ne peut plus être suspendue indéfiniment à la mésentente, si légitime soit elle, des groupes dont l'intérêt n'est pas forcément celui du peuple centrafricain.

L'Etat ne peut pas impunément traiter avec des individus isolés qui ne se revendiquent pas d'une entité juridique qui les a institués. Je pense aujourd'hui qu'il est temps que les groupes armés et autres qui veulent discuter avec l'Etat déclarent leur groupe à l'Etat sous la forme d'une association ou d'une structure juridique dont les représentants seront les interlocuteurs de l'Etat. En dehors de cela, l'Etat ne pourra plus prendre le risque de discuter avec des personnes qui se révèlent à l'épreuve de la réalité ne pas être représentatives et qui n'ont pas un impact positif sur la crise qu'elles sont censés contribuer à éteindre.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons aussi l'obligation d'avancer résolument vers l'organisation des élections qui devront consacrer le retour de notre pays à l'ordre constitutionnel. La Communauté Internationale qui nous accompagne a agréé le chronogramme de l'Autorité Nationale des Elections qui a été validé par le Groupe International de Contact sur la R.C.A. Le premier tour aura lieu en juin 2015 et le deuxième en juillet 2015.

Dès lors, il est question d'avancer concrètement sur la mise en œuvre des différentes étapes du processus électoral et créer les conditions favorables à l'organisation d'élections apaisées, transparentes et incontestables.

Parmi celles-ci, il y a naturellement la prolongation de la durée de la transition, pour éviter un vide juridique. Le Médiateur de la crise centrafricaine a été saisi à cet effet conformément à l'article 102 de la Charte Constitutionnelle de Transition. Nous attendons une réponse à cette saisine. Il y a aussi la question du retour de la sécurité sur toute l'étendue du territoire qui, à défaut d'un traitement adéquat dans le cadre des résolutions des Nations Unies, doit faire l'objet d'une négociation et d'un accord de

toutes les parties. Il y a enfin la nécessité d'un consensus autour des points suivants : le couplage ou non des élections présidentielles et législatives, l'enrôlement avec ou sans biométrie, sans oublier un certain toilettage du Code Electoral pour éviter des difficultés dans la suite du processus électoral.

Ce calendrier sera difficilement tenable sans la mobilisation de tous. Pour le respect de cet agenda le Gouvernement de transition est fermement engagé et demande à l'Autorité Nationale des Elections de suivre avec diligence la résolution de tous les aspects juridiques, techniques et financiers nécessaires à l'organisation des élections dans les délais fixés.

Mesdames et Messieurs,

Vous aurez compris l'enjeu de la rencontre de ce jour. Il était temps que nous nous arrêtions un instant sur les mots qui doivent avoir un sens et mesurer ensemble si nous parlons tous de la même chose ou si derrière les mêmes vocables utilisés, nous exprimons les mêmes visions et les mêmes attentes légitimes.

La réunion de ce jour doit répondre à ces exigences autour de thématiques claires et notamment des questionnements fondamentaux tels que : Quels bilan et leçons tirons nous de la non application de l'accord de cessation des hostilités de Brazzaville par leurs signataires ? Comment aller au dialogue national inclusif sans la cessation des hostilités, la sécurité et la réconciliation nationale ? Avec quels acteurs pertinents s'engager dans le processus du dialogue politique et de réconciliation ? Quelles sont les différentes phases du Processus de réconciliation nationale que nous voulons? Quel chronogramme voulons-nous partager pour y parvenir?

Evidemment de nombreuses autres questions trottent dans les esprits mais pour la session d'aujourd'hui nous pourrions nous en tenir à celles qui sont soulevées ci-dessus. Comme vous le savez d'autres travaux sont en vue et nous aurons certainement d'autres cadres pour aborder les autres questions. Il en est ainsi de la question de la réactivation de la Commission Désarmement dont les travaux n'ont pu être finalisés à Brazzaville et qui devaient aboutir à la signature d'un accord global avec les groupes armés en vue du Désarmement, de la Démobilisation et de la Réinsertion avant le Forum de Bangui. Le Comité Stratégique DDR/RSS et le Haut-Commissariat au DDR/RSS est à l'œuvre pour proposer les réponses appropriées qui devront faire l'objet d'un large consensus.

Mais entre-temps, un programme de désarmement volontaire pourrait être envisagé et mis en œuvre par le gouvernement et avec l'appui de nos partenaires.

Je ne terminerai pas mon propos sans pour autant aborder la question de l'implication des femmes aux actions de paix et de réconciliation nationale. Je propose que les femmes de Centrafrique réfléchissent à une série d'actions dans ce sens, notamment à

L'organisation d'une marche des femmes pour la paix début janvier pour marquer leur engagement pour la paix en 2015.

Pour finir, je lance encore un vibrant appel au sursaut patriotique de tous les Centrafricains sans exclusive et particulièrement aux groupes armés signataires de l'accord de cessation des hostilités de Brazzaville pour qu'ils prennent conscience de la souffrance de notre peuple afin de privilégier dès aujourd'hui la voie de l'arrêt des violences sur toute l'étendue du territoire, de la réconciliation nationale et du dialogue inter centrafricain pour la reconstruction de notre pays.

Je lance également un vibrant appel à toute la classe politique pour qu'au regard de la situation exceptionnelle du pays, elle privilégie plus qu'auparavant l'intérêt supérieur de la Nation dans ses actions.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.